



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Justice

N°8276
Entrée le 05.09.2023
Chambre des Députés

Prolongation du délai de réponse accordée jusqu'au 01.11.2023
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 05.09.2023

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 5 septembre 2023

Objet : Question parlementaire n° 8276 du 31 août 2023 de Madame la Députée Nathalie Oberweis concernant « Interventions et plaintes policières en matière de violence domestique ».

Monsieur le Ministre,

En date du 31 août 2023, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe de la Ministre de la Justice et de la Ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au mercredi 1 novembre 2023 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse, étant donné que la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Justice

(s.) Sam Tanson